



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE VOLLEY-BALL

FSGT 94 - 115 avenue Maurice Thorez 94200 IVRY-SUR-SEINE

Compte-rendu de l'Assemblée de reprise de saison des clubs Jeudi 25 septembre 2025 – siège du Comité

L'assemblée s'est tenue au siège du Comité FSGT du Val-de-Marne le jeudi 25 Septembre 2025 à partir de 19h. Elle a rassemblé 41 participants, représentant 23 clubs (sur 25).

1. La reprise de la saison :

- Reprise de l'ensemble des clubs de la saison précédente à l'exception de l'AS L'OREAL Volley qui n'a pas réussi à reconstituer son équipe féminine.
- **Une nouvelle équipe** composée d'enseignants de deux collèges de Limeil-Brévannes et Valenton souhaiterait s'inscrire en 4x4 mixte, sans être un club de volley constitué. Contacts en cours avec le CS Valenton (club omnisports affilié FSGT via la section gymnastique) qui pourrait accueillir l'équipe et faciliter la prise des licences FSGT. Pour l'instant sans perspective de créneau dans un gymnase mais une demande a été faite à Valenton.
- **Équipes sans gymnase** : outre cette nouvelle équipe de Valenton, l'Elan de Chevilly-Larue a inscrit une équipe supplémentaire sans créneau. À noter également que la JAMA (Maisons-Alfort), sans créneau l'an dernier, a obtenu un créneau par la ville, mais le Samedi de 13h30 à 15h30 et a inscrit 2 équipes cette saison.
- **Poule Féminine** : Malheureusement 2 équipes ne reprennent pas (l'Oréal et Mojito de l'ES Caudacienne) et 1 nouvelle équipe s'engage : Sucyde Squad de l'ES Sucy. Au total 7 équipes au lieu de 8 la saison dernière, en dépit de l'organisation du Tournoi régional FSGT à Noisiel (par Les Luzardins) dont on espérait que cela dynamiserait l'inscription de nouvelles équipes féminines.
- **Plus d'équipes en 6x6** : certaines équipes de 4x4 se réengagent en 6x6 cette année : il semble que cela soit dû notamment à une perte de créneau dans certains clubs (au profit des équipes FFVB) et la nécessité d'utiliser le créneau disponible en faisant jouer le plus de joueurs possibles. Au total 2 à 3 équipes 6x6 supplémentaires par rapport à la saison dernière.
- **Autant d'équipes en 4x4 mixte** : 4 en moins (dont 2 sont passées en 6x6) et 4 équipes en plus (nouvelles).



Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Comité Val de Marne - 115 avenue Maurice Thorez 94200 Ivry-sur-seine

Tél: 01 49 87 08 50
fsgt94@wanadoo.fr - www.fsgt94.org

AU TOTAL : 72 équipes inscrites (ou en cours d'inscription) issues de 26 clubs

- 45 équipes inscrites en 4x4 mixte ou masculin (contre 45 l'an dernier) : - 4 et + 4
- 07 équipes inscrites en 4x4 féminin (contre 8 l'an dernier) : - 2 + 1
- 20 à 21 équipes inscrites en 6x6 (au lieu de 18 l'an dernier) : -1 + 3 (à +4)

2. Tournoi de rentrée annulé

Le tournoi de rentrée devait avoir lieu à Ivry le 27/09/2025. L'AMI avait l'accord de principe de la Ville. Puis la municipalité a annulé au dernier moment.

Le Draveil Volley-ball a pris l'initiative rapidement de réserver son gymnase pour accueillir le tournoi de rentrée le dimanche 28/09. Puis le club a été contraint de se désister à cause du tirage au sort d'un match de Coupe FFVB qu'il a dû organiser dans le gymnase ce jour-là.

Ce tournoi vise à créer une dynamique en début de saison et en particulier à évaluer le niveau des nouvelles équipes, afin de les inscrire dans la poule qui leur correspond le mieux (selon les places disponibles). Lorsqu'il n'a pas lieu, cela contraint la commission à inscrire les nouvelles équipes en poule Starter (tout en essayant de tenir compte de l'avis des clubs lorsqu'il y a des places disponibles dans les autres poules).

Rappel : **Il est important d'anticiper les demandes de réservation d'un gymnase à la rentrée de la part des clubs qui le peuvent (mise à disposition par la ville).**

- un samedi ou un dimanche de 9h à 19h
- soit le dernier week-end de septembre, soit le premier week-end d'octobre
- gymnase avec possibilité d'installer 3 terrains.

3. Dates des championnats et de la Coupe Ginette

- **Championnats** : début semaine du 13/10/2025 – fin : semaine du 15/06/2026
- **Coupe Ginette** : 1^{er} tour : semaine du 10/11/2025 – finales : semaine du 08/06/2026

4. Championnats

4.1. le championnat 6x6 : 20 à 21 équipes :

- si 20 équipes : 2 poules de 10
- si 21 équipes : 1 poule de 11 et 1 poule de 10 ou 3 poules de 7.
 - en cas de poule de 7 : nombre de matchs insuffisant en aller-retour : à réfléchir une formule play-off en fin de championnat
 - en cas de poule de 11 : nécessité d'une semaine supplémentaire en fin de saison avec un exempt à chaque journée.

→ la décision sera prise par la commission en fonction du nombre réel d'équipes engagées.

4.2. Le championnat 4x4 mixte : 45 équipes en cours de confirmation

- Maintien des 5 poules comment l'an passé, avec 10 équipes par poule au maximum.

4.3. Le championnat 4x4 féminin : 7 équipes

- Une poule de 7 : les matchs aller-retours se terminant début mai, la commission réfléchira aux propositions à faire aux équipes pour compléter le calendrier.

Fin des engagements sur le site du Volley FSGT 94 : le 5/10/2025

5. Coupe Ginette

À la date de l'Assemblée, on se projette sur un nombre d'équipes inscrites, entre 50 et 60.

Rappel : les équipes qui veulent participer à la Coupe Ginette doivent s'inscrire sur le site au plus tard la semaine du 20/10/2025 (1^{er} tour : semaine du 10/11/2025)

Recommandations :

1. De l'ambiance pour les finales : les finales (principale et consolante) se jouent en parallèle dans un même gymnase mais souvent dans « l'anonymat » : seuls quelques membres du club d'accueil viennent soutenir les équipes. Cette saison (et les suivantes), une sensibilisation et une invitation auprès de tous les clubs sera faite en amont, en particulier lorsque le gymnase dispose d'une grande tribune, afin de faire de ces finales un moment fort de fête et de convivialité.

2. Un tournoi pour les féminines : Les équipes 4x4 Féminines ne s'inscrivant généralement pas en Coupe Ginette, il serait opportun de mettre en place **un tournoi féminin** sur une journée pendant la saison pour compléter leur calendrier : ouvert aux 7 équipes féminines et à des équipes qui pourraient se constituer pour l'occasion (joueuses issues du 6x6 et du 4x4 Mixte).

→ **Si un club est intéressé pour accueillir un tournoi féminin dans sa salle :**

=> prendre contact avec Laurent (référént VB du Comité FSGT 94).

6. Equimixte

Le 4x4 Equimixte se joue à parité Hommes / Femmes avec obligatoirement 2 H et 2 F sur le terrain et quelques règles du jeu spécifiques (mise en place notamment par le Comité FSGT de Paris qui organise un championnat Equimixte depuis plusieurs saisons).

Aucune équipe ne s'est inscrite dans cette modalité proposée en début de saison. Cependant plusieurs clubs sont intéressés par cette forme de jeu. **L'objectif est de permettre aux joueurs et joueuses souhaitant privilégier la pratique en mixité de pouvoir la mettre plus concrètement en œuvre**, sachant que le 4 x 4 mixte actuel reste très majoritairement masculin (à 75 % environ) , surtout pour les équipes des poules supérieures (Hard, Elite).

La commission propose d'organiser 1 ou plusieurs tournoi(s) ponctuels au cours de la saison pour permettre d'expérimenter l'équimixte et observer si les conditions peuvent être réunies pour la mise en place d'une poule la saison prochaine. Les équipes pourront se constituer pour l'occasion (accessible à toutes et tous licenciés FSGT).

→ **Clubs intéressés ayant la possibilité de réserver leur salle un samedi ou un dimanche pendant la saison :** => prendre contact avec Laurent (référént VB FSGT 94)

7. Principales modifications du règlement :

7.1. Suppression de la règle des renforts :

Suite aux résultats du sondage publié sur le site du Volley FSGT 94 durant l'inter-saison et à la rentrée, montrant une large majorité en faveur de la suppression de l'autorisation des renforts, celle-ci a été confirmée par un vote à l'unanimité (après débat) lors de l'Assemblée.

Rappelons que la règle des renforts avait été instaurée pour éviter l'accumulation de forfaits d'équipes en sous effectif : le « renfort » d'un joueur du même club pouvant venir jouer avec une équipe incomplète d'une autre poule. Cependant cette règle a commencé à être dévoyée et utilisée pour renforcer réellement le niveau de l'équipe (faire venir un joueur d'une poule supérieure en vue de gagner un match important ou faire jouer un renfort même lorsque l'équipe est complète).

Décision : Les renforts ne sont plus autorisés dès la saison 2025/2026 :

Comme stipulé dans le règlement les équipes peuvent jouer en sous-effectif :

- Chaque équipe doit présenter AU MOINS **5 joueurs** (6x6) et **3 joueurs** (4x4) sur le terrain.
- Si aucune entente de report n'a pu être trouvée entre les deux capitaines, **le match sera perdu par l'équipe incomplète** (3/0 et 25/0 - 25/0 - 25/0).

7.2. Horaire de début et de fin de match :

Équipes ayant des impératifs horaires de fermeture de leur gymnase :

7.2.1 début de match : les matchs doivent impérativement débuter au plus tard 20 minutes après le début du créneau indiqué sur le site du volley FSGT 94. Passé ce délai l'équipe en retard sera pénalisée (perte de sets : voir règlement sur le site)

7.2.2 fin de match :

- les capitaines des deux équipes doivent se mettre d'accord AVANT LE DÉBUT DU MATCH sur l'heure de fin (permettant de quitter l'installation dans le délai imparti).
- Le match doit se dérouler normalement jusqu'à l'horaire ainsi fixé sauf si les deux équipes sont d'accord pour ne pas entamer un dernier set susceptible de ne pas se terminer.
- Tout set commencé et non terminé (du fait de l'atteinte de l'horaire fixé), est comptabilisé : c'est l'équipe en avance au score à l'heure de fin de match qui emporte le set.
- En cas d'égalité : voir règlement
- Toutefois en cas de match non terminé à cause de l'horaire, les 2 équipes peuvent se mettre d'accord pour rejouer le match (ou la fin de match) à une date ultérieure.

7.3. Reports de match pour circonstance exceptionnelle en Coupe Ginette

- En cas de circonstance exceptionnelle indépendante de l'équipe qui reçoit (intempéries, fermeture de l'installation par la mairie, jour férié) le report de match est autorisé , après accord de la commission, jusqu'à 15 jours au plus tard avant le début de la semaine du tour suivant (pour permettre de diffuser le tirage des matchs suivants à temps)
- L'équipe qui ne se présente pas le jour du match (prévu dans le calendrier initial ou reporté) sera déclarée forfait par la commission.

7.4. Forfait sans prévenir ou annulation/demande report moins de 48h avant

- À chaque match du calendrier les capitaines des équipes doivent se coordonner pour confirmer la tenue de la rencontre, le lieu, l'horaire.
- Si l'une des équipes ne prévient pas l'autre de son forfait ou prévient de l'annulation ou demande de report moins de 48 heures avant la date de la rencontre, elle sera **pénalisée d'un point** en plus du match perdu 3-0 (si le report n'est pas accepté).

7.5. Nouvelles règles du jeu de la FIVB pour 2025/2028

- Les nouvelles règles du jeu de la FIVB ne seront pas appliquées cette saison
- **Excepté la règle de l'écran** au moment du service de son équipe qui devient interdit (la règle FIVB s'applique)

7.6 : Règle de participation aux Assemblées de début et de fin de saison et conséquence en cas d'absence :

- Dans le passé, la participation était obligatoire pour toutes les équipes (1 représentant(e) par équipe). Puis l'obligation a été ramenée à 1 représentant(e) par club. En cas d'absence, deux points de pénalité devaient être appliqués, mais ce n'est pas le cas dans les faits.
- L'objectif de la présence en assemblée de tous les clubs vise à garantir l'implication de tous, la prise en compte des propositions de chacun, l'analyse des problèmes rencontrés et la délibération collective.
- Il a donc été réaffirmé la nécessité d'appliquer la règle d'1 point de pénalité en cas d'absence à partir de la prochaine assemblée (juin 2026).
- Certains clubs ont proposé également de revenir à la règle d'1 représentant par équipe, d'autres n'y étant pas favorable. Un vote a eu lieu selon 3 options :
 - ▶ obligation d'1 représentant(e) par équipe : 13 votes
 - ▶ obligation d'1 représentant(e) d'une équipe sur 2 (par club) : 9 votes
 - ▶ obligation d'1 représentant(e) par club : 16 votes

=> **l'obligation de la présence d'1 représentant par club** est donc maintenue pour toutes les assemblées de reprise et de fin de saison et l'application d'un point de pénalité en cas d'absence sera mise en œuvre à partir de juin 2026.

→ par conséquent, le classement des poules pourrait être modifié le jour de l'assemblée et le résultat définitif sera proclamé le jour même.

Outre ces modifications validées lors de cette Assemblée, le règlement dans son ensemble a été mis à jour et précisé => À retrouver sur le site du volley FSGT 94.

8. Convivialité d'après match :

- Nous observons une tendance à perdre la bonne habitude du pot d'après match.
- La commission rappelle l'importance de ce moment de convivialité !

9. Composition de la Commission :

- En juin, 3 membres de la commission ne s'étaient pas représentés : Henry Buyse, Eric Brohan et Mathieu Galland, qui conserve néanmoins son rôle d'administrateur du site.
- Un nouveau membre avait été candidat et élu en juin : Julien Garric (VOJAM)
- Lors de cette assemblée : 2 nouveaux candidats sont élus : Prasanna Kanagaratnam (US Lognes VB) et Mickaël Girard (Choisy le Roi VB)
- À la suite de l'Assemblée André Roig (AM Ivry) a rejoint la Commission

Composition : Stéphane Daquin, Stéphane Gilbert, Julien Garric, Prasanna Kanagaratnam, Mickael Girard, André Roig + Mathieu Galland et Laurent Moustard (Comité FSGT)

Fait par Stéphane DAQUIN – secrétaire de la commission
et Laurent MOUSTARD – Référent Volley Comité FSGT Val-de-Marne

Récapitulatif principales infos :

1. EQUIMIXTE : recherche club volontaire pour accueillir tournoi
2. FÉMININ : recherche club volontaire pour accueil Tournoi Féminin
3. TOURNOI DE RENTRÉE (sept/oct 2026) : anticiper la demande de gymnase un samedi ou un dimanche dernier WE Septembre ou premier WE octobre
4. RÈGLEMENT : Voir la mise à jour sur le site du Volley FSGT 94
5. RÈGLES DU JEU FIVB 2025/2028 : ne sont pas appliquées cette saison sauf la règle de l'écran sur service de son équipe qui devient interdit.
6. FINALES COUPE GINETTE : tous les clubs sont invités à assister aux finales et mettre de l'ambiance dans les tribunes suivi d'un pot offert par la commission
7. CONVIVIALITÉ D'APRÈS MATCH : N'oubliez pas vos boissons et casse-croûtes pour le pot d'après match dans les vestiaires ou sur le parking.

Présents à l'Assemblée (ref : feuilles d'émargement)

BRY (PSC Bry VB)	Anthony Simic, Maxime Leur	MAISONS-ALFORT (ACL Château Gaillard)	Maxime Fournier, Anthony Munoz
CACHAN (Amicale Laïque Cachan)	Aurélien Baillard, Jérôme Rouaud	MAISONS-ALFORT (Jeanne d'Arc)	Quentin Fomey, Lilian Clouet
CHAMPIGNY (Red Star Club Champigny)	Laurent Vignaux, Typhaine Huchard-Deheurles, Monia Dumond	NEUILLY S/ Marne (Amis de la Nature)	Henrique Goncalves Ribeiro
CHEVILLY LARUE (Élan Chevilly Larue)	Philippe Coloigner	NOGENT (Volley Club Nogentais)	Michaël Cauvin
CHOISY LE ROI (Choisy VB)	Stéphane Daquin, Mickael Girard	RUNGIS (Rungis VB)	Mathieu Galland
CRÉTEIL (US Créteil VB)	Alban Chanemougame, Daneli Dracon	SAINT MANDÉ (La Saint Mandéenne)	Sébastien Lepont
IVRY (Asso Mustisports Ivry)	Gilles Sevastos	SAINT THIBAUT LES VIGNES (St Thibaut VB)	Hoang-Duc Duong
JUVISY (VOJAM)	Julien Garric, Thierry Sauvage, David Legouge	SUCY EN BRIE (ES Sucy)	Julien Oliver, Arnaud Voilqué, Stéphanie Kastelé, Marion Mauray
LA QUEUE EN BRIE (ES Caudacienne VB)	Fabien Marcastel	VILLIERS (ES Villiers VB)	Stéphane Gilbert
LE PERREUX (Asso St Maurice du Perreux)	Thomas Fily, Steven Geffroy	VITRY (ES Vitry VB)	Gwendal Vallejo
LIMEIL BRÉVANNES (Limeil Brévannes VB)	Aurélie Clavel	VITRY (Six La Raïa)	Antoine Francheteau, Olivier Paturianne
LOGNES (US Lognes VB)	Prasanna Kanagaratnam		

Absents : Draveil Volleyball (Draveil) et Les Luzardins (Noisel)

En cours de constitution : équipe sans club qui rejoint le CS Valenton (Valenton) : nouveau club en cours d'inscription

23 clubs représentés sur 25